

MANDEMENT
DE M. L'ÉVÊQUE
DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Du 23 Avril 1791.

DOMINIQUE. **POUDEROUX**, par la miséricorde divine, & dans la communion du Saint Siège Apostolique, Evêque du Département de l'Hérault : A tous les Fidèles confiés à notre vigilance, salut & bénédiction en N. S. J. C. qui est le Prince des Pasteurs.

NOS TRÈS-CHERS FRÈRES, nous sommes informés que plusieurs d'entre vous éprouvent de grandes difficultés à l'accomplissement du devoir le plus saint de notre Religion. Pleins de zèle pour votre salut, nous voulons, autant qu'il est en nous, vous rendre faciles les moyens puissans que vous devez mettre en œuvre pour l'opérer.

En conséquence, après avoir délibéré avec notre Conseil, le saint nom de Dieu invoqué, usant du pouvoir que l'Eglise nous a donné, & suivant les exemples charitables de nos saints prédécesseurs dans l'Episcopat, nous avons cru devoir statuer & nous statuons : --- Que pour l'année présente, le temps Paschal déterminé pour remplir le précepte de la Communion annuelle, est prorogé jusqu'à l'Octave de la Pentecôte inclusivement, donnant ainsi à ce saint temps toute l'extension que lui donne le Rit de l'Eglise. --- Nous vous avertissons néanmoins, N. T. C. F., que si, usant d'indulgence à votre égard, nous vous accordons un si long délai pour remplir le devoir le plus indispensable, notre intention n'est pas de favoriser la négligence qui multiplie les prétextes pour se soustraire à la Loi, mais d'aider à la vraie piété, à l'exercice de laquelle on a mis des entraves, qui bientôt (la miséricorde de Dieu nous en inspire la vive confiance) ne subsisteront plus.



Sera notre présent Mandement , vu l'urgence du cas ,
affiché , dès le jour de sa réception , à la porte de toutes
les Eglises Paroissiales du Département confié à notre sol-
licitude. --- Donné à Beziers , sous notre seing , notre
sceau , le contre-seing de notre Secrétaire , le 23 Avril
1791.

† DOMINIQUE , Evêque du Département de l'Hérault.

Par Mandement ,

ROUANET , Vicaire de la Cathédrale , faisant les
fonctions de Secrétaire.

*LETTRE de M. l'Abbé PUJOL , Curé de la Cathédrale
de Montpellier , à M. POUDEROUX , ancien Curé
de la Cathédrale de St. Pons , se disant Evêque du
Département de l'Hérault , au sujet du Mandement
ci-dessus.*

Vous êtes Evêque , Monsieur , une consécration sacri-
lège vous a conféré la plénitude du Sacerdoce. Ce crime ,
en déshonorant votre vieillesse , scelle votre réprobation.
Mais vos complices , les Consécrateurs , n'ont pu , en
vous élevant à cette dignité , vous donner aucune juridis-
ction sur les cinq Diocèses qu'embrasse le Département de
l'Hérault. Vous le reconnoissez sans doute , puisque vous
vous arrêtez à la porte de nos Eglises , pour y afficher
votre *Proclamation* ; tandis que les Mandemens des Evê-
ques Diocésains , adressés aux Curés , sont lus , publiés au
Prône , comme faisant partie des instructions que les Fi-
dèles sont obligés de venir recevoir de leurs Pasteurs.

Vous vous dites Evêque par la *Miséricorde Divine* ;
dites donc que c'est dans sa colere , pour affliger & châ-
tier son Eglise , que Dieu a permis que l'Onction sainte
fût ainsi profanée , & qu'un loup ravisseur vînt porter la



mort au milieu du saint Troupeau, & y jeter l'épouvante par ses hurlemens.

Vous vous dites *dans la Communion du Saint Siege Apostolique*. Quel peut être le but de ce langage hypocrite, au moment où le Saint Siege Apostolique vous rejette de sa Communion ? Malheureux vieillard, n'avez-vous pas lu la Lettre encyclique du Pere commun des Fidelles, du Vicaire de Jesus-Christ ? N'avez-vous pas lu le Bref qu'il vous adresse & à tous les autres intrus ? Encore quarante jours, & la foudre qui tonne dans l'air frappera votre tête. Profitez-vous de ce court délai ? Consacrez-vous le peu de temps qui vous reste à vivre, à l'expiation de ce forfait, & du grand scandale que vous avez donné à l'Eglise ? Ah ! mon frere, hâtez-vous : *Dominus enim propè est.*

Quels sont donc les *Fidelles confiés à votre vigilance* ? Tous ceux qui ont conservé la foi vous repoussent. Attachés à leur véritable Pasteur, ils reculent à votre approche, & se couvrent de signes de croix, comme ils feroient à l'aspect du Prince des ténèbres.

Adressez vos instructions & vos indulgences à ceux qui vous ont élu, aux Juifs, aux Calvinistes, aux Paiens, aux Athées. Envoyez-les aux Sociétés profanes qui vous reconnoissent, aux Bataillons qui protegent votre intrusion ; mais respectez la douleur & la foi constante des Fidelles qui vivent dans la Communion du Vicaire de *Jesus-Christ, Prince des Pasteurs* ; cessez de leur insulter, en supposant que vous avez encore quelque chose de commun avec eux.

Il n'est pas vrai qu'aucun Fidelle ait éprouvé des *difficultés* à l'accomplissement du devoir Paschal. Le zèle des Curés, & la prévoyance des Evêques, leur en avoient au contraire facilité les moyens. Lorsque votre Mandement a paru, tous les vrais Catholiques étoient venus chercher dans la participation des Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, une nouvelle force contre la persécution dont vous êtes le ministre & le principal instrument.

Les autres qui ont communiqué avec vous, ne sont ni Chrétiens, ni Fidelles ; ce n'est pas pour des actes

de Religion qu'ils entrent dans les Eglises; ils vous y suivent comme dans les Clubs, pour travailler à l'extinction de la Foi & à l'avilissement de l'héritage de J. C.

Vous parlez de *vos prédécesseurs*! Qui sont-ils? sauriez-vous les nommer? La Chaire de Beziers est occupée par M. de Nicolai; celle de Montpellier par M. de Malide; celle d'Agde par M. de Saint-Simon, &c. tous Prélats légitimes, plus attachés que jamais aux devoirs que leur imposa la sainte alliance qu'ils contractèrent avec leurs Eglises. Chacun d'eux peut remonter jusqu'à St. Pierre, en suivant la chaîne non interrompue des Pontifes qui l'ont précédé. C'est ainsi que les Papes seuls continuoient dans l'Eglise la succession des Vicaires de Jesus Christ, tandis que de faux Pasteurs affectoient leur puissance, & cherchoient à s'emparer de leur autorité. Vous êtes dans le Département de l'Hérault comme les Anti Papes dans l'Eglise Universelle, hors de la ligne successive, isolé de toute descendance, le premier de votre race, & s'il plaît à Dieu le dernier. Tel fut Calvin, tels furent les Nouveaux de tous les siècles, qui, rompant l'unité de l'Eglise, élevèrent Autel contre Autel.

Eh, grand Dieu! votre conscience vous le dit bien assez. Les Evêques parlant au nom de Jesus Christ dont ils exercent la pleine autorité, ordonnent aux Fidèles confiés à leurs soins & à leurs Coopérateurs, ce qu'exige le besoin de leurs Eglises. Vous n'avez pas osé prendre ce ton d'autorité. Votre Mandement n'est que la Proclamation d'une délibération prise par un Conseil inconnu à l'Eglise, & dont le pouvoir établiroit le Presbytéranisme que l'Eglise a toujours proscrit.

Oui, sans doute, on a mis des entraves à l'exercice des actes de religion & de piété. Les Curés, les Vicaires arrachés à leurs Paroisses; des Prêtres schismatiques, des Moines apostats établis par la force militaire à la place des véritables Pasteurs; des paroles de mort & de désespoir, substituées à la parole vivifiante & consolatrice qui descendoit de la Chaire de vérité dans le cœur des Fidèles, nous obligeront bientôt de nous cacher dans les bois, dans les cavernes, dans les déserts, dans les souterrains; mais le propre de la persécution étant de rendre

la foi plus vive & le zèle plus actif, ce qui manquera au culte extérieur, sera remplacé par des œuvres plus soutenues, par des fruits de piété plus abondans; l'Eglise de Dieu sortira du creuset salutaire de cette persécution, plus belle & plus resplandissante. Oui, oui, j'aime ici à répéter vos propres paroles; [*la miséricorde de Dieu m'en inspire la confiance*] les entraves que vous avez mises à l'exercice de la vraie piété, les obstacles que votre usurpation pourroit mettre au salut des Fidèles, *bientôt ne subsisteront plus.*

Ah, mon frère! prévenez ce moment terrible, où la miséricorde de Dieu envers son peuple ne pourra se manifester que par l'éclat de sa vengeance envers ceux qui ont porté la désolation au milieu du Sanctuaire.

Quel est votre but? quel fut votre motif? Vous êtes trop instruit pour croire que le refus du serment ait fait vaquer aucune des Chaires où l'on a voulu vous élever. Quelle que soit votre présomption, elle ne va pas jusqu'à vous croire plus de mérite qu'aux Evêques que vous voudriez remplacer.

Si quelque mouvement de vanité avoit pu vous séduire, un seul regard jeté autour de vous suffira pour vous ramener à des idées plus saines.

La ville de Beziers, où vous faites votre résidence, renferme un grand nombre de saints Ecclésiastiques, de Prêtres éminens en doctrine & en piété. J'en pourrois nommer quarante, dont vous avez toujours respecté les lumières & la sagesse. Quel accueil vous ont-ils fait?

Vous vous présentez au Séminaire, toutes les portes tombent devant la garde armée qui vous escorte; mais les habitans de ce saint asile fuient & se cachent; aucune prière, aucune menace ne peut les faire consentir à vous voir.

A proportion que vous avancez dans la Ville, tous les Ecclésiastiques évitent votre présence, & vont se réfugier dans la maison privée qu'occupe M. de Nicolai; les Fidèles de tout état les y suivent en foule. L'humble toit qu'il habite reçoit le nom d'*Evêché*. Son Palais Episcopal souillé par votre présence & par les blasphèmes de vos satellites, devient un arsenal. On n'y pénètre plus qu'à tra-

vers une garde armée, & en franchissant plusieurs chars surmontés de pieces d'artillerie.

Tel est l'aspect effrayant de ce Palais jadis si paisible. Dans l'intérieur, c'est bien pis encore : l'Abbé Leger, l'Abbé Belugon, l'Abbé Castan, apôtres d'irréligion, qui avec moins de talent, mais non moins de violence, ont représenté à Montpellier & à Beziers les scènes scandaleuses que l'Abbé Fauchet avoit données à Paris.

Lorsque Dieu voulut perdre Miphibozet, il le livra à l'ineptie d'un conseil d'aveugles & de forcénés. C'est par là qu'il commence à exercer contre vous ses terribles vengeances.

Ce n'est pas l'amour de la Religion, ce n'est pas la gloire de Dieu, ce n'est pas l'espérance de faire le bien qui vous ont fait acquiescer à votre élection. Séparé de l'Eglise par l'anathème que Rome prononce en même-temps que la presque unanimité des Prélats de l'Eglise de France; devenu un objet d'horreur pour le plus grand nombre des Pasteurs du second ordre, pour tous les fidèles de l'Eglise de Dieu, quelle sorte de bien pourriez-vous vous proposer ? C'est donc par vaine gloire, pour satisfaire quelques instans d'une vanité misérable, qu'à la fin de votre carrière vous avez sacrifié votre ame & les biens éternels.

Nous datons à peu-près de la même époque. Nous avons passé l'un & l'autre le terme que Dieu a mis en général à la plus longue vie des hommes. Il y en a peu qui arrivent à soixante-dix ans ; ceux qui poussent plus loin cette longue carrière, doivent plus spécialement que les autres se regarder comme étant déjà dans le lit de la mort. Encore quarante jours, & vous & moi aurons disparu de ce monde. Que seront alors toutes les vanités de la terre ? Combien ne sera pas énorme le poids des injustices, des prévarications ? Je n'ai jamais ambitionné la place de personne ; je n'ai jamais cherché les jouissances de la fortune & de la vanité ; né, pour ainsi dire, à l'ombre de l'Autel, appelé dès mon enfance au saint Ministère, je m'y suis livré tout entier, après avoir long-temps éprouvé ma vocation. Ma vie entière a été un apostolat

continuel. Je n'ai connu d'autres plaisirs que de voir s'accroître l'œuvre de Dieu. Heureux d'y pouvoir travailler d'un soleil à l'autre ; je n'ai cherché d'autres délassemens que dans les saintes cérémonies de l'Eglise , & à chanter les louanges du Très-Haut. Chargé du soin d'une Paroisse, dans un âge où tant d'autres méditent leur retraite, je me suis livré aux fonctions de ce nouvel état avec tout le zèle, avec toute l'ardeur de ma première jeunesse.

Eh bien ! après cet examen de toute ma vie , je tremble à l'approche des Jugemens de Dieu. Je vois , en regardant derrière moi , tant de bien que j'aurois pu faire encore , & dont je dois par conséquent un compte sévère. Cette idée vient souvent interrompre mon sommeil , & je la conserve présente à mon esprit , comme bien capable d'étouffer tous les mouvemens de vanité ou de complaisance qui pourroient s'élever dans mon âme.

Vous avez sans doute valu mieux que moi , jusqu'au moment funeste où vous avez cédé à la tentation de vous élever sur les ruines de l'Eglise.

Depuis ce moment . . . ah ! convenez-en , le remords s'est fait sentir à votre âme. On peut en juger par les nuages qui obscurcissent votre front , par l'inquiétude & la défiance qu'annoncent tous vos mouvemens. Profitez de cet avertissement , qui peut-être est le dernier que Dieu vous donnera.

Abandonnez la Chaire empestée où l'on vous a fait asseoir ; reprenez les vêtemens modestes de votre premier état. Venez dans ma retraite vous dérober aux regards des hommes , sous la cendre & le cilice. J'adoucirai votre pénitence , en la partageant ; & si je suis assez heureux pour vous inspirer les sentimens qui m'animent , je croirai , en vous retirant de cet abîme , avoir plus fait pour mon propre salut , que par tous les autres actes de zèle & de charité que je puis avoir exercés depuis que je suis au monde. Je croirai avoir réparé les omissions nombreuses que je me reproche , & je verrai avec moins d'effroi le jour très-prochain où nous devons paroître l'un & l'autre devant le tribunal du souverain Juge. Rentrez dans le sein de l'Eglise , & jetez - vous dans les bras

d'un ami qu'embrase tout le zele de la charité chrétienne (1).

Je suis en Jesus-Christ , &c.

(1) Bon Monsieur Poujol, n'attendez aucun retour d'un hypocrite avaricieux. La maniere équivoque & entortillée dont il écrivit sur le serment, le 16 Février dernier, à M. Labaume, Bénéficiaire de Beziers, annonçoit un fourbe qui se retourneroit du côté de la fortune. Sa conduite, lors de sa procession pontificale, a prouvé qu'il n'a ni religion, ni humanité. Les Religieuses Hospitalieres n'ayant pas sonné leur cloche, il vit & entendit, sans le réprimer, l'Abbé Leger, son premier Vicaire, faire des gestes menaçans, se répandre en injures & en blasphèmes contre ces saintes filles. Il souffrit que les jeunes gens en uniforme qui l'escortoient, enfonçaient la porte du Couvent, en violassent la clôture & maltraitassent les Religieuses à coups de pieds, à coups de poings, à coups de crosses de fusil. Pendant cette horrible exécution, il affectoit un air dévot, & donnoit paisiblement des bénédictions manuelles aux fenêtres que la curiosité avoit fait ouvrir, & qu'on refermoit tout de suite, en lui voyant la main en l'air.